



Rapport d'activités 2024

Temps de lecture 15 minutes.

Edito

En 2024, la FRAS a enfilé sa salopette, saisi avec enthousiasme sa truelle et son seau et s'est mise à la maçonnerie. Loin d'un ravalement de façade, la pourtant jeune institution s'est offert une rénovation de bas en haut. Elle a abattu la cloison déjà bien ajourée qui séparait encore le Pool de Théâtres Romands et l'Union des Théâtres Romands. Il en résulte un espace ouvert, bien plus cohérent, plus fonctionnel dans lequel son secrétaire général peut se mouvoir avec une meilleure visibilité pour aborder les questions fondamentales du fonctionnement des théâtres.

Les membres tirent parti de ce nouvel élan pour enchaîner les travaux d'aménagement et construisent des espaces spécifiques correspondant à des thématiques. Grace à ces différentes commissions et groupes de travail, chacun trouve sa place dans notre structure ; la FRAS est plus participative, réactive et réfléchit en continu. Le comité directeur et le secrétaire général se retrouvent aussi mieux secondés stratégiquement et opérationnellement.

Fort de cette évolution positive, les habitants de la FRAS projettent de rénover la toiture. Une rénovation de l'Union des Théâtres Suisses est amorcée. Les plans sont établis par les architectes Thierry Luisier et son homologue Roman Steiner. La première séance de chantier a eu lieu à Bern. Meilleure étanchéité, meilleure protection contre les intempéries, moins de pertes de chaleur, visibilité élargie et distribution de l'énergie solaire mieux répartie : vraiment, la FRAS est une maison coopérative dans laquelle il fait bon vivre.

**Isabelle Matter, directrice du Théâtre des Marionnettes de Genève
Robert Sandoz, directeur du Théâtre du Passage, Neuchâtel**

LA FRAS

Constituée le 13 mars 2017, La Fédération Romande des Arts de la Scène comptait deux associations historiques de plus de trente années d'existence : le Pool de théâtres romands et l'Union des Théâtres Romands.

En 2024, ces deux associations historiques ont été dissoutes et **les théâtres romands sont devenus membres directs et à part entière de la FRAS**. Ces changements institutionnels et statutaires ont été adoptés à une très large majorité lors des différentes assemblées générales des 7 mars et 12 mars 2024.



Dernière Assemblée générale de l'UTR

Sur le fond, la FRAS représente les employeurs et employées des théâtres de production et de diffusion, elle offre des services à ses membres, relaie les informations provenant de ses différents réseaux et surtout est un partenaire institutionnel reconnu par les pouvoirs publics.

Dès le 1er janvier 2025, elle reprendra la Convention collective de Travail avec le Syndicat Suisse romand du spectacle.

Afin de garantir l'accès à la diversité des œuvres artistiques, au plus grand nombre de publics, la FRAS a pour dessein fondamental la vitalité et le développement du spectacle vivant. Dans

cet esprit, elle met au cœur de ses préoccupations la création et la diffusion des œuvres créées. Elle participe aux politiques culturelles et représente les théâtres romands au sein de l'UTS et de Pearle – Live Performance Europe.



La dernière assemblée du Pool de Théâtres Romands

Sur proposition d'un groupe de travail adhoc, la FRAS s'est totalement réorganisée en 2024. Plusieurs commissions et groupes de travail ont été créés. Les Commissions ont un caractère permanent, alors que les groupes de travail se réunissent autour d'une problématique ponctuelle.

- Commissions Durabilité et inclusion
- Commission Jeune Public
- Commission Partenariat Social
- Commission Production, coproduction, diffusion
- Commission Santé et Sécurité au travail
- Commission Interréseaux et Salons d'artistes
- Groupe de Travail Production indépendante
- Groupe de Travail Formation

Dans le cadre de son action en faveur de la vitalité et du développement de la production, la diffusion et l'accueil de spectacles vivants, la FRAS poursuit les buts suivants :

- 1. Défendre les intérêts de ses membres actifs dans les diverses professions des arts de la scène.**

- a. Représenter et défendre les intérêts de ses membres vis-à-vis des autorités, du public et des tiers et mettre en œuvre toute disposition qui accroît le rayonnement des professions artistiques et culturelles.
- b. Assurer la cohésion indispensable entre ses membres en les incitant à une réflexion permanente sur la pratique et les modalités d'exercice de leurs professions et favoriser l'échange d'informations en particulier en créant toute commission pouvant traiter de problèmes spécifiques.

2. Veiller aux conditions cadres de travail.

- a. Œuvrer en faveur de conditions-cadres favorables à l'activité et au développement des arts de la scène. Améliorer en particulier les conditions de production et favoriser l'emploi des artistes et professionnel·le·s du spectacle.
- b. Encourager le développement de relations saines et équilibrées entre employeur·euse·s et employé·e·s des métiers des arts de la scène et stimuler le partenariat social.
- c. Promouvoir la formation et la formation professionnelle continue ainsi que l'intégration au marché du travail.

3. Servir ses membres.

- a. Offrir des services utiles aux membres en particulier dans les domaines législatifs, des relations du travail et de la sécurité sociale et leur apporter tout concours et service en vue d'accroître leur efficacité et de répondre à leurs préoccupations.
- b. Participer à l'administration des structures et institutions sociales destinées aux membres.
- c. Informer les membres de ses travaux et leur permettre d'en débattre. Entreprendre toute action jugée utile par le Comité directeur ou l'Assemblée générale.

4. Participer aux politiques culturelles.

- a. Étudier et suivre les questions de politique culturelle romande, nationale et internationale. Intervenir auprès des instances ad hoc et développer un travail de lobby.
- b. Établir ou susciter les études et les statistiques nécessaires à donner une représentation réaliste du secteur économique que forme ses membres.
- c. Collaborer avec d'autres organisations professionnelles et participer à tout groupe ou commission jugé utile aux membres.

UNE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE

L'Assemblée générale

En 2024, la FRAS compte un total de 63 membres. La liste exhaustive est disponible sur le site de la FRAS à l'adresse www.lafederation.ch. Les membres de la FRAS se sont réunis à deux reprises en 2024 :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2024 / YVERDON-LES-BAINS

Le 10 juin 2024, Isabelle Matter et Robert Sandoz ont ouvert l'assemblée en saluant les membres présents et en excusant les absents. **Un hommage émouvant a été rendu à Andréa Novicov**, comédien, scénariste, metteur en scène et directeur de théâtre récemment décédé. Sandrine Kuster a pris la parole pour rappeler son parcours, suivi d'une minute de silence en son honneur.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023 a été adopté à l'unanimité, accompagné de remerciements à son auteur. Concernant les comptes 2023, ceux-ci ont été présentés par le Secrétaire général et validés sans question. Les vérificateurs ont également donné un avis favorable, et l'assemblée a voté à l'unanimité leur approbation, accordant ainsi décharge au Secrétaire général et au Comité Directeur.

Le Rapport d'activité 2023, distribué en amont aux membres de la FRAS, a été accepté à l'unanimité. Les co-présidents ont chaleureusement remercié le Secrétaire général pour son engagement et son travail rigoureux. En vue d'une meilleure gestion des finances et des activités à venir, les budgets 2024 et 2025 ont été présentés. Ceux-ci incluent des efforts financiers pour les Salons d'artistes ainsi que des dépenses exceptionnelles liées à la refonte de la CCT. Une légère augmentation des cotisations des membres est envisagée, dans l'attente des aides cantonales actuellement en discussion.

S'agissant des adhésions, **l'assemblée a décidé de ne pas accepter de nouveaux membres avant la validation de la nouvelle CCT**, afin d'éviter d'éventuels départs si celle-ci ne pouvait être appliquée à ces membres. Une nouvelle demande sera possible une fois cette étape franchie.

L'année 2024 sera marquée par des activités stratégiques. La collaboration avec la Manufacture, initiée par une journée de présentation en janvier, s'est révélée constructive. Il est proposé d'organiser une demi-journée annuelle sur un thème précis. Une formation en gestion d'équipe, mise en place par artos, a rencontré un vif succès. Par ailleurs, Serge Balesteros a été nommé deuxième personne de confiance sur proposition de Cécile Pache.

Les Commissions et groupes de travail ont poursuivi leurs missions essentielles. La Commission Interréseaux continue d'œuvrer pour le développement des collaborations avec les réseaux artistiques français, avec plusieurs projets d'échanges et vitrines planifiés. La Commission

Durabilité et Inclusion, quant à elle, a défini trois axes de travail : formation, lobbying et partage, en s'appuyant sur des initiatives existantes. La Commission Production et Coproduction a proposé des réunions pour renforcer les liens entre théâtres d'accueil et compagnies, en s'appuyant sur un guide disponible en ligne.

La Commission Jeune Public souhaite prochainement se réunir pour discuter des spectacles jeunesse et de leur intégration dans les programmations généralistes. Le groupe de travail sur la production indépendante a mené des discussions enrichissantes avec les compagnies romandes et prépare un questionnaire pour affiner les besoins. Par ailleurs, un relevé des formations en arts de la scène sera disponible en octobre grâce au groupe de travail Formation.

Enfin, Thierry Luisier a présenté **des statistiques de l'assurance SWICA 2023**, montrant une stabilité globale mais confirmant la prépondérance des troubles psychiques parmi les indemnités. Une prévention renforcée dans les lieux de travail pourrait réduire certains accidents professionnels. En conclusion, la CDAC nationale (Conférence des déléguées et délégués cantonaux aux affaires culturelles) examine actuellement le lexique FRAS-Corodis, et un recensement des théâtres en Suisse romande est envisagé en collaboration avec l'ORC (Observatoire Romand de la Culture).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2024 / BERN

Le Président de l'assemblée a accueilli les membres en saluant particulièrement Julie Madelaine Walther, nouvelle directrice de Nébia, et Pauline Pierron de la Comédie de Genève, tout en adressant ses remerciements à Marynelle Debétaz, qui participait pour la dernière fois à une AG de la FRAS. Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2024 a été adopté à l'unanimité, accompagné de remerciements à son rédacteur.

Un projet en faveur de la reconversion des danseur.euse.s a été présenté, porté par l'UTS et la SSUDK. L'objectif est d'améliorer la coordination avec les caisses de chômage et les offices cantonaux, tout en sensibilisant le public. Une collecte de 0,50 CHF par billet de spectacle de danse est envisagée, accompagnée d'une campagne d'information, avec un possible lancement dès 2025-2026. Cette mesure resterait facultative et les fonds récoltés seraient redistribués à des associations soutenant la reconversion des danseurs et danseuses.

Le Comité Directeur a également abordé la diminution inquiétante de la présence des arts de la scène dans les médias romands. La disparition progressive de la presse papier et le faible impact des articles en ligne posent de réels défis. Un rapprochement avec *24 Heures* ou une initiative similaire au portail commun créé en Suisse alémanique pourrait être envisagé. Une collaboration renforcée avec la CDAC semble nécessaire, notamment pour alerter sur la situation préoccupante de la critique culturelle. L'organisation d'une journée de réflexion en

2025 sur la communication culturelle permettra d'explorer ces enjeux et d'identifier des pistes d'action.

Thierry Luisier a présenté **trois nouvelles formations pour 2025, axées sur le management et la gouvernance**. Celles-ci viendront compléter le dispositif existant autour des personnes de confiance, avec des propositions concrètes de dates à venir.

La Commission Jeune Public a discuté du projet de la Course d'école, présenté par Sophie Gardaz, qui a rappelé son histoire et son importance. Bien que soutenu financièrement par la Corodis et Pro Helvetia, ce projet nécessite un financement complémentaire pour assurer son développement futur. La commission devra définir les conditions de participation pour les membres de la FRAS et les critères de demande de financement. Lors du vote, le projet et un soutien financier a été accepté par 17 voix contre 5, avec une abstention.

Enfin, un groupe de travail dédié aux **situations complexes de direction et de gouvernance**, composé de plusieurs membres, se réunira début 2025 pour analyser ces enjeux. Pour clôturer la séance, le Secrétaire général a distribué des invitations pour le film *Le Panache*.

Le Comité Directeur en 2024

Le Comité Directeur s'est réuni à trois reprises en 2024. Chargé de définir les actions à mener, de fixer les priorités et de convenir des stratégies, il a également préparé les assemblées générales, pris position sur des sujets d'actualité et assuré le bon fonctionnement de la FRAS.

- **Isabelle Matter** Co-présidente, Théâtre des Marionnettes de Genève
- **Robert Sandoz** Co-président, Théâtre du Jura

MEMBRES

- **Khany Hamdaoui** TMR
- **Brigitte Romanens-Deville** Théâtre Le Reflet
- **Yan Walther** Le Pommier
- **Bernard Laurent** la Comédie de Genève
- **Julien Jacquérior** Théâtre Les Halles
- **Jean Liermier** Théâtre de Carouge

SUPLÉANT·E·S

- **Sandrine Kuster** Théâtre St-Gervais
- **Thierry Loup** Equilibre-Nuithonie

Les co-président e s et le secrétaire général se réunissent périodiquement au sein du Bureau pour aborder toutes les questions d'actualité et préparer les séances du Comité Directeur.

Le Secrétaire général représente de manière permanente la FRAS au sein de divers Comités ou Conseils de Fondation. Il est :

- Membre de la Commission et du Comité Directeur de l'Union des Théâtres Suisses avec Carole Trousseau, Secrétaire générale du Grand-Théâtre de Genève et vice-présidente de l'UTS
- Co-président de la Caisse de Pension Artes&Comoedia
- Co-président de la Fondation Comoedia
- Membre délégué UTS/FRAS auprès de PEARLE
- Membre du Comité Directeur du Master en Management Culturel UNIL-UNIGE-artos
- Membre du Groupe d'accompagnement de l'Observatoire Romand de la Culture

AUTRES REPRÉSENTATIONS FRAS

- **David Junod**, membre du Comité de la Corodis représente la FRAS.
- **Marynelle Debétaz, Carole Trousseau, Mathieu Bertholet, et Thierry Luisier** représentent la FRAS au sein du Comité Directeur et de l'Assemblée générale de l'Union des Théâtres Suisses.
- **Veronica Byrde** représente les employeur·se·s affilié·e·s à l'UTR/FRAS au sein des Conseils de Fondation Artes&Comoedia et Comoedia.
- **Joan Mompert** siège au Conseil de Fondation de la Manufacture.

Le Secrétariat de la FRAS organise également les séances des Comités FRAS, ainsi que les dernières Assemblées générales UTR et Pool en 2024, leur comptabilité et administration.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Selon l'art. 3 de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), l'employeur se est tenu e d'assurer la santé et la sécurité au travail.

Dans le courant de l'année 2018, a été retenue pour développer un concept spécifique aux arts de la scène, répondant aux lois fédérales du travail en matière de Santé et Sécurité. En 2024, on compte 33 théâtres qui ont adhéré à cette solution, soit trois de plus qu'en 2023.

Engagements en matière de sécurité et visites théâtrales en 2024

En 2024, la FRAS a poursuivi son engagement en matière de sécurité et de prévention au sein des théâtres membres. Dans ce cadre, **neuf visites ont été effectuées afin d'évaluer les conditions de travail et les infrastructures sous l'angle de la sécurité.** Ces visites ont concerné le TMR à Montreux, le TML à Lausanne, le Pavillon ADC à Genève, le Théâtre 2.21 à Lausanne, le Théâtre du Jorat, le Théâtre de Carouge, Meyrin Culture, Équilibre-Nuithonie et Le Spot. À

l'issue de chaque visite, un rapport d'experts est rédigé, mettant en lumière les points d'amélioration en matière de sécurité, qu'il s'agisse d'aspects architecturaux, de matériel, de circulation ou d'ergonomie au travail. Chaque théâtre membre de la solution FRAS-F4S bénéficie d'une telle visite au moins tous les cinq ans.

La Commission Santé et Sécurité s'est réunie à deux reprises en 2024, d'abord le 4 mars au Théâtre Le Reflet, puis le 7 octobre à Meyrin Culture. Ces rencontres ont permis de définir les priorités en matière de formation et d'information pour l'année.



Dans cette dynamique, **une journée de sensibilisation et de formation a été organisée le 24 juin 2024 au Théâtre de Vidy-Lausanne.** Plus de 60 personnes y ont participé avec un grand intérêt. Cette journée a abordé des thèmes essentiels tels que le rôle de la Personne de Contact (PerCo) dans le dispositif FRAS-F4S, le développement de l'OTConst au Théâtre de Vidy, l'organisation des premiers secours ainsi qu'une présentation du rapport statistique des accidents établi par SWICA. En complément, les PerCos de la solution FRAS-F4S ont bénéficié d'un Point Sécu F4S, un module d'information spécifique sur la sécurité.

Un espace numérique dédié leur permet également d'accéder à toutes les références et ressources utiles en matière de prévention des accidents et maladies professionnelles.

Toujours dans le cadre de la prévention, la FRAS s'engage activement à **protéger les collaboratrices et collaborateurs des théâtres membres contre toute forme d'atteinte à la personnalité** et à prendre les mesures nécessaires pour prévenir de telles situations. Une des initiatives majeures en ce sens est la désignation de personnes de confiance externes, disponibles pour accompagner et soutenir les équipes en cas de besoin. Depuis mars 2021, Mme Cécile Pache, consultante juridique indépendante à Lausanne, occupe ce rôle. En 2024,

M. Serge Ballesteros a rejoint ce dispositif, permettant ainsi une diversité d'approches et un renforcement de cet accompagnement essentiel.

- Nombre de saisines : 70
- Nombre de collaborateur.trice.s requérant.e.s : 47
- Nombre de médiations : 3
- Nombre de théâtres concernés : 19

Cette année, quatre Directions générales de théâtres romands ont été accusées de management inapproprié, parfois toxique et attentatoire à la personnalité. Dans chaque cas, la personne de confiance a entendu de nombreux collaborateur.trice.s exprimant leurs griefs et détresse. Elle a établi un dialogue avec les directions concernées et les organes supérieurs pour restaurer un climat de travail serein. L'une des affaires a abouti à une prise de conscience et à un changement de comportement positif. Une autre a conduit à une médiation révélant des divergences irréconciliables, entraînant la démission collective de l'équipe. Dans un troisième cas, des échanges bilatéraux entre la personne de confiance, les collaborateur.trice.s, la présidence du Conseil de fondation et la Direction ont conduit à une vague de démissions. Enfin, une quatrième affaire a impliqué une intervention auprès du Conseil de fondation, menant au départ anticipé de la personne mise en cause.

Comme l'année précédente, la plupart des sollicitations concernaient des tensions avec la hiérarchie, dont certains représentants manquent encore de connaissances juridiques en droit du travail. Si quelques questions techniques ont été rapidement réglées, la majorité des préoccupations portaient sur des comportements manquant de respect et de protection envers les employés. **La personne de confiance a souvent aidé à résoudre ces situations par une écoute active, un soutien psychologique et des suggestions de mesures correctives.**

Deux cas seulement concernaient des comportements à connotation sexuelle inappropriés, soulevant la question de la poursuite de la collaboration avec des personnes ayant fait l'objet d'accusations mineures par le passé.

Enfin, plusieurs théâtres ont sollicité des interventions de sensibilisation en 2024, témoignant d'une volonté d'améliorer la prévention du harcèlement dans le secteur. À noter que la deuxième personne de confiance désignée cette année, M. Serge BALLESTEROS, n'a pas encore été sollicitée.

Enfin, deux points spécifiques de prévention ont été traités cette année. En juin, une réflexion a été menée sur la prévention des fortes chaleurs à l'intérieur des locaux afin d'adapter les conditions de travail en période estivale. En septembre, une analyse du stress au travail, dans le cadre du programme Job Stress Analysis, a été conduite afin d'évaluer et d'améliorer les conditions de travail des professionnel·les du spectacle vivant.

À travers ces actions, la FRAS continue d'affirmer son engagement en faveur d'un environnement de travail sûr, respectueux et bienveillant pour l'ensemble des professionnel·les du secteur.

JOURNÉES THÉMATIQUES

Le 2 septembre 2024, la FRAS a organisé, en collaboration avec artos, une journée thématique technique au Théâtre du Passage, accueillant plus d'une soixantaine de personnes issues des secteurs techniques, administratifs, de directions et de la prestation.

L'environnement des métiers de la technique a été abordé sous différents aspects: le Dr Robin Casse a présenté les résultats de son travail de Master « Travailler dans la technique de spectacle: entre rationalisation et artification »; Carmen Bender (artos) et Julien Baronne (La Manufacture) ont présenté un panorama ainsi que les évolutions de la formation technique; et Isabel Amian, secrétaire générale du SSRS (Syndicat Suisse Romand du Spectacle), est intervenue pour exposer les questions syndicales actuelles dans le domaine de la technique.

Un débat et des échanges nourris ont clôturé la matinée. L'après-midi a été consacré à l'actualité technique, notamment aux réseaux scéniques, présentés par M. Sébastien Rioux de l'entreprise Scenarchie.

À l'occasion du 20^e anniversaire de La Manufacture – Haute école des arts de la scène, une journée professionnelle s'est tenue le 22 janvier 2024 dans les locaux de l'institution à Lausanne.

Après un accueil chaleureux de son directeur, Frédéric Plazy, Laurent Dutoit a ouvert la journée par une présentation détaillée du système de formation tertiaire en Suisse, avec un accent particulier sur la Suisse romande. Frédéric Plazy a ensuite approfondi le sujet en exposant l'implémentation de ce système au sein de La Manufacture, qui intègre également la formation professionnelle.

Les responsables des différentes filières ont ensuite pris la parole en petits groupes pour présenter leurs activités, les objectifs pédagogiques et les compétences attendues. Ont ainsi été abordés la formation continue et les prestations de services, la recherche, ainsi que le CFC de techniscéniste. Les filières de formation, telles que le Bachelor Théâtre et le Bachelor en Contemporary Dance, ont également été présentées selon le même modèle.

La journée s'est conclue par une session enrichissante de questions et réponses, offrant aux participants une compréhension approfondie des enjeux et des perspectives de la formation au sein de La Manufacture.

PRODUCTION ET DIFFUSION

Les Salons d'artistes



Les Salons d'artistes sont un rendez-vous professionnel annuel organisé par la Corodis et la FRAS – Fédération romande des arts de la scène. Leur objectif est de favoriser la rencontre entre les personnes en charge de la programmation de spectacles et celles qui portent des projets, afin de stimuler les collaborations ainsi que les engagements en coproduction et en préachats.

Les Salons d'artistes 2024 se sont déroulés les 15, 16 et 17 janvier à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Plus de 110 professionnel·les se sont réuni·es pour découvrir de nombreux projets artistiques. Ces journées ont été organisées avec le soutien de la Ville et du canton de

Neuchâtel, ainsi que des théâtres du Passage, du Pommier et de l'ABC. Théâtre Pro NE a également été associé à cet événement.

L'événement se déroule sur deux ou trois jours dans un ou plusieurs théâtres d'accueil, situés dans un canton romand différent à chaque édition. Douze projets de spectacles, dont la création est prévue pour la saison à venir, sont sélectionnés pour y être présentés. Les équipes artistiques disposent de 20 minutes pour exposer leur projet devant un public de programmeur·ices et sont invitées à participer à l'ensemble de l'événement afin de dynamiser la mise en réseau. Chaque équipe artistique est accompagnée par une structure membre de la FRAS, qui s'engage par ailleurs à coproduire le spectacle et/ou à l'accueillir dans son lieu, et qui participe également à la sélection des projets.

Une partie de l'événement est consacrée aux « Vitrines inter-réseaux » et à la « Vitrine bernoise » des spectacles issus des réseaux partenaires français et bernois y sont présentés dans le but de renforcer leur visibilité auprès des professionnel·les romand·es.

Rencontres et échanges

Le 28 novembre 2024, les responsables artistiques se sont réunis pour échanger de nombreuses informations sur les projets de production et d'accueil en prévision de la saison 2025-2026.

Cette rencontre a permis d'identifier des opportunités de collaboration, que ce soit sous forme de simples échanges d'informations, de recherches de partenaires pour des coproductions, de collaborations plus approfondies ou encore d'engagements en préachats.

Un temps spécifique a également été consacré à la présentation des parrainages et marrainages des projets sélectionnés pour les Salons d'Artistes de janvier 2025. Ces derniers se tiendront dans plusieurs lieux culturels de Nyon, Rolle et Gland, offrant ainsi une plateforme privilégiée pour la mise en réseau entre programmeur·ices et porteurs·euses de projet.

COMMUNICATION

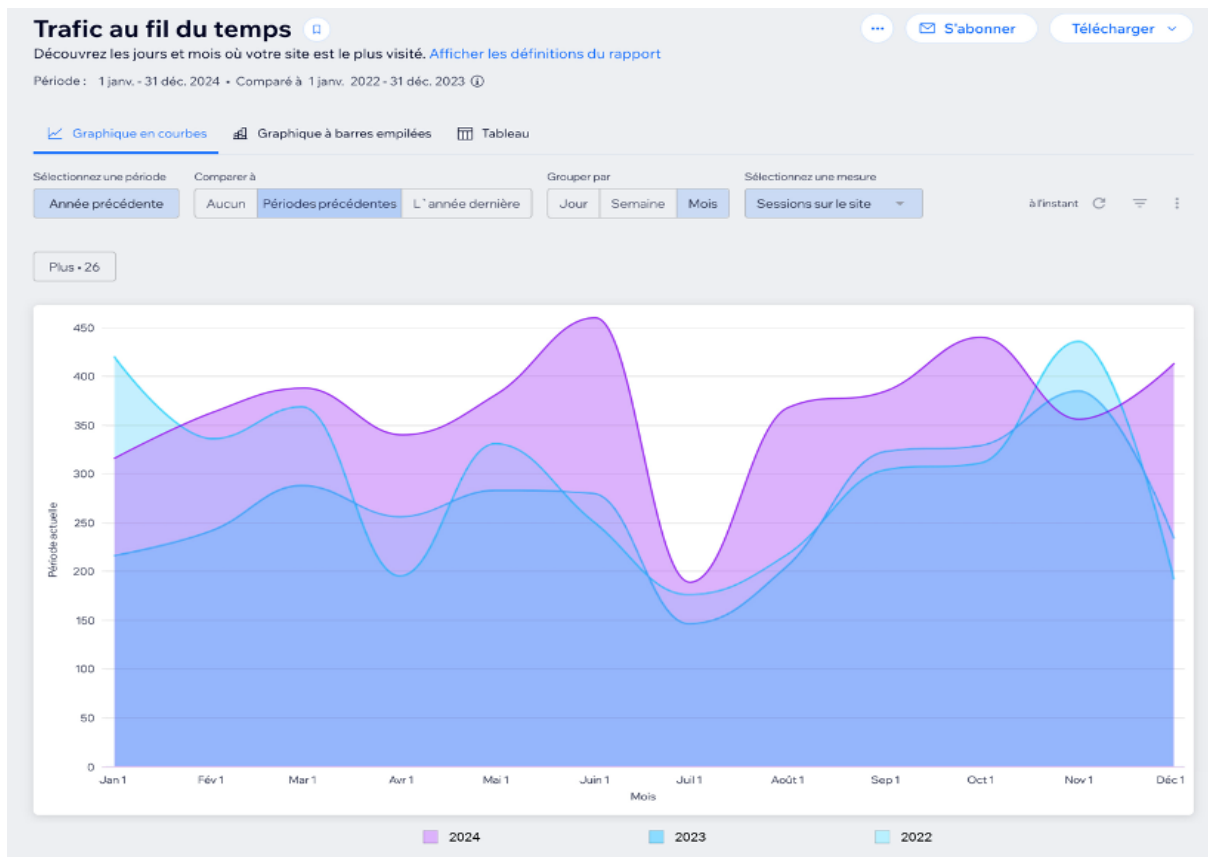
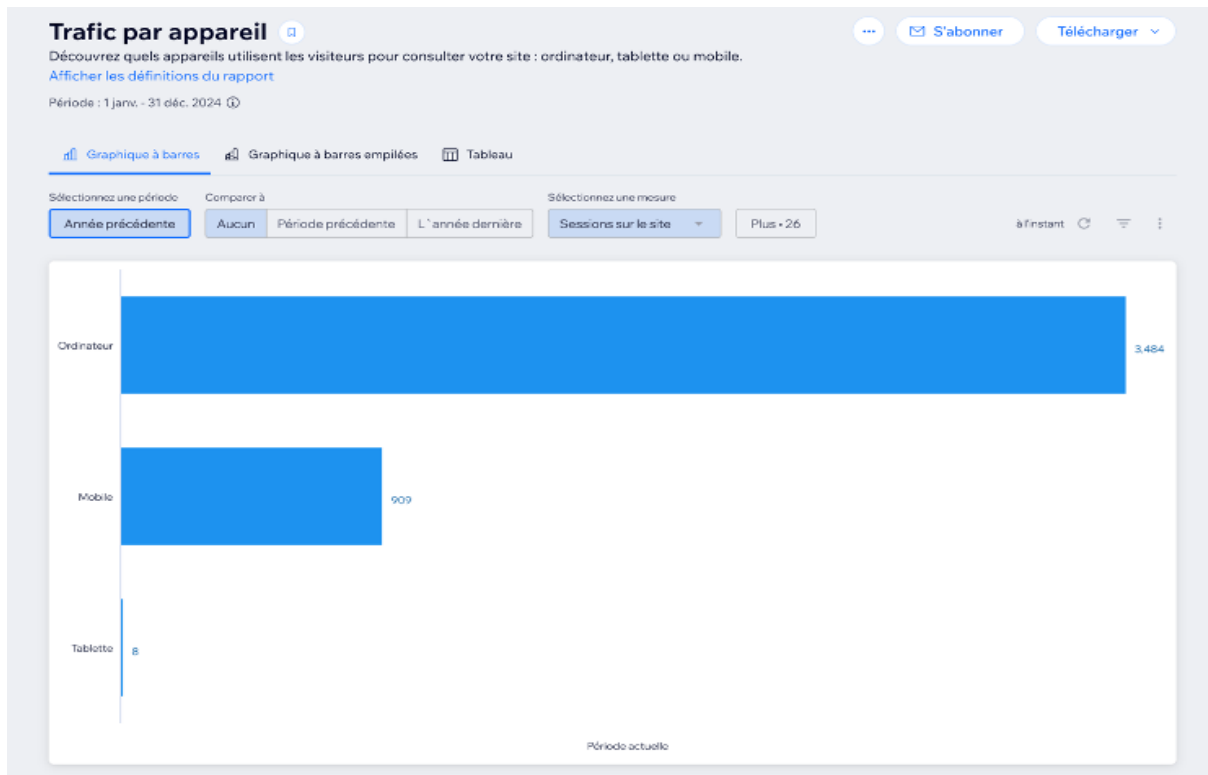
En 2024, la FRAS a poursuivi le développement et l'enrichissement de son site internet www.lafederation.ch qui demeure le principal vecteur d'information de la fédération. **Cet outil en ligne permet non seulement de présenter l'identité et les activités de la FRAS, mais aussi de diffuser des actualités pertinentes à travers le Blog et l'Agenda.**

Afin de mieux répondre aux besoins de ses membres et de renforcer l'accès à des ressources spécifiques, la FRAS a continué à **étoffer l'Espace réservé aux membres**. Celui-ci propose une documentation utile et actualisée dans des domaines variés : administration, programmation, technique, sécurité, communication, billetterie, etc. L'objectif est d'offrir un centre de ressources dynamique et accessible, facilitant le partage d'informations et d'outils professionnels.

Le trafic sur le site s'est maintenu dans la lignée des années précédentes, avec plus de 3'100 sessions enregistrées. La FRAS reste attentive aux évolutions numériques et continue d'optimiser son site afin de garantir une navigation fluide et un accès simplifié aux contenus pour ses membres et partenaires.

En 2024, une vingtaine de Communications FRAS, par e-mail, ont été adressées aux membres. Celles-ci sont disponibles sur le site de la FRAS.

Graphiques



ASSOCIATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le 18 novembre 2024 a eu lieu **la première assemblée nationale des théâtres membres de l'UTS et de la FRAS**. Le concept de la future structure de l'association a été présenté à l'ensemble des membres de l'UTS et de la FRAS au Stadttheater de Berne. À cette occasion, les membres ont échangé en petits groupes mixtes afin de discuter des effets potentiels de cette nouvelle organisation. Dans l'ensemble, le concept a été très bien accueilli, permettant ainsi de lancer l'élaboration concrète de la future structure de l'association.

Pour que la nouvelle organisation à trois associations soit opérationnelle début 2026, tous les détails doivent être finalisés en 2025, notamment les nouveaux statuts et le plan de financement. Ce travail incombera principalement aux deux directeurs, qui s'appuieront sur les questions et remarques soulevées lors des discussions du 18 novembre.

L'objectif est de présenter une première version des statuts et du plan de financement à la mi-2025, afin d'adopter leurs versions définitives lors des assemblées générales de fin d'année. Pour mener à bien cette tâche, les directeurs collaboreront avec le conseiller juridique de l'UTS, Maurice Courvoisier, et feront ponctuellement appel à des représentants des membres. En revanche, la contribution du groupe d'accompagnement ne devrait a priori pas être nécessaire.

Pearle*

La 68^e conférence de Pearle*, qui s'est tenue les 21 et 22 novembre 2024 à la Nouvelle Scène du Théâtre National de Prague, a mis l'accent sur la défense de la liberté artistique dans le contexte des évolutions sociales et politiques en Europe. Michael Žantovský, diplomate, homme politique, écrivain et traducteur, a prononcé un discours inaugural abordant les défis actuels de la démocratie, en se référant à l'héritage de son ami proche, Václav Havel. Les membres de Pearle* ont exprimé leurs préoccupations face aux pressions politiques et sociales croissantes sur les organisations culturelles.



Parallèlement, la conférence a abordé d'autres sujets européens, notamment la transition écologique, l'environnement numérique, ainsi que les questions d'emploi et d'affaires sociales. Des sessions spécifiques ont été consacrées au streaming et aux droits d'auteur dans le contexte numérique, dans le cadre du partenariat EFA/Pearle* « Revealing the Alliance ». Une session dédiée aux compétences en matière de durabilité a également été organisée, dans le cadre du projet INSPIRE Alliance for a Net Positive Performing Arts Sector.

BILAN FINANCIER 2024

Les charges 2024 s'élèvent à CHF 248'377,91 (budget CHF 273'000.-) et sont légèrement inférieures au Budget.

Les recettes 2024 s'élèvent à CHF 283'747,37 (budget CHF 273'000.-) et sont légèrement supérieures au budget. A noter le soutien nouveau de l'Etat de Genève (CHF 10'000.-), ainsi que le soutien de la Société Suisse des Auteurs (CHF 5'000.-). La Fondation Comoedia a maintenu son aide (CHF 10'000.-) en 2024. Ces soutiens sont une marque de la confiance et de la collaboration qui se développent au travers de nos activités en faveur des théâtres professionnels et plus largement des arts de la scène romande, suisse et européenne. A noter que la dissolution des deux associations historiques du Pool et de l'UTR ont apporté des recettes extraordinaires qui permettront de maintenir des cotisations acceptables pour nos membres, tout en continuant d'offrir des services de qualité.

La FRAS dispose de deux réserves ; l'une pour perte sur cotisation (CHF 5'000.-) et l'autre pour la Solution FRAS F4S (CHF 15'000.-). Elle dispose également d'un fonds pour Aide Juridique (CHF 30'000.-). Les réserves et le fonds n'ont pas été sollicités en 2024 et demeurent intacts.

La FRAS souhaite atteindre un budget équilibré permettant aux théâtres d'alléger leur cotisation individuelle à 0,05% de leur budget de charges. Cela impliquerait un soutien des cantons romands s'élevant à CHF 45'000.-.

FRAS, mars 2025